



# Agricultures de demain, les compétences en première ligne

Par-delà les nombreuses injonctions politiques et sociétales relatives aux transitions, la dynamique de l'agriculture se construit sur le socle évolutif des compétences détenues par les chefs d'entreprise agricole, avec les salariés et prestataires associés. L'économie agricole participe à une économie du savoir en perpétuel mouvement.

**1** Il faut s'entendre sur le concept de dynamique agricole, qui est l'objectif optimiste poursuivi dans la note *Dynamique agricole : quelles compétences ?* qui vient d'être publiée par Agridéas (voir encadré). Il ne s'agit évidemment pas d'une agriculture régressive, notamment en termes d'outils, ni d'une agriculture qui fait le choix définitif d'un mode de production prioritaire parmi d'autres, ou plus globalement d'une agriculture dont la trajectoire lui serait assignée par les seules forces extérieures. Inversement il ne s'agit en rien d'une agriculture monolithique, étanche aux évolutions et nécessités du monde. La dynamique agricole se représente de façon plurielle, partie prenante des grands enjeux sociétaux et entrepreneuriale. D'ores et déjà l'agriculture existe dans la pluralité ; essayer de ségréguer une partie de ses composantes vis-à-vis d'autres revient à nier la diversité naturelle de ses réalités internes (territoires, filières, structures, modes de production, débouchés, origine et formation des entrants...) pour ne pas voir l'enjeu essentiel, externe, des relations entre agriculture et société. À ce sujet, l'agriculture s'intègre désormais fortement dans la société en général. C'est le cas par exemple dans la situation emblématique de la formation au sein de l'enseignement agricole. Ainsi seulement 10 % des apprenants proviennent actuellement du milieu agricole, contre

40 % en 1990. Inversement les formations qui sont proposées dans l'enseignement technique agricole relatives à la production sont devenues minoritaires. Les métiers liés à l'environnement, au paysage, aux services aux personnes, aux diverses collectivités, aux territoires en général, dominant. Ces secteurs sont d'ailleurs devenus de redoutables concurrents pour les employeurs agricoles, posant plus fortement la question de l'attractivité.



Yves LE MORVAN  
Responsable filières et  
marchés, Agridéas



## Les compétences ne traduisent pas à elles seules les potentialités des métiers agricoles ou leur modernité



Cette tendance au décloisonnement de l'agriculture se perçoit aussi dans les résultats de la politique d'installation des agriculteurs, presque un tiers des nouveaux installés aidés le sont « hors cadre familial », dont une partie de plus en plus visible de « non issus du monde agricole ». L'évolution de la démographie agricole est loin de ne constituer qu'un seul sujet quantitatif, c'est éminemment une question qualitative de profil, de projet entrepreneurial, de capital humain. La population active agricole, même si elle conserve des singularités liées aux conditions spécifiques d'exercice de ses métiers, mute, se modernise et s'imprègne ainsi des grands enjeux actuels, soit les transitions à mener en matière de climat, de biodiversité, d'environnement, d'énergie ou de trajectoire alimentaire. Mieux, les entrepreneurs agricoles s'en emparent dans tous les secteurs, du végétal et des productions animales, grâce à des choix technologiques, au numérique et plus globalement à de l'innovation organisationnelle.

Une double question s'impose alors, l'évolution de la trajectoire actuelle de l'agriculture est-elle suffisante dans un scénario où les ruptures sont probables ? Quel levier serait le plus puissant afin d'y répondre ? De nombreux travaux économiques généraux soulignent le lien entre compétences et productivité, compétences et compétitivité. L'économie agricole n'y fait pas exception, en outre la participation des acteurs agricoles aux nombreuses transitions à mener renforce ce raisonnement, entre amélioration des compétences techniques liées aux métiers et nécessité d'analyser désormais les relations en

transversalité. Le facteur humain se révèle décisif, exprimé individuellement ou collectivement.

Dans la situation présente en France, nul doute que les chefs d'entreprise agricole aient dans l'ensemble un niveau de qualification pertinent, toujours en voie d'amélioration. Ainsi, rapporté à la formation initiale, leur niveau ne cesse de s'élever. Selon le recensement 2020, 54 % des agriculteurs en activité possèdent soit un diplôme de niveau bac (27 %), soit un diplôme d'études supérieures (27 %). Lors du recensement 2010 les mêmes chiffres étaient respectivement de 21 % et 17 %. Encore s'agit-il là de la photographie instantanée de tous les chefs d'entreprise agricole. S'il s'agissait de ne choisir que ceux qui se sont installés depuis 2010, alors il faudrait souligner que 44 % disposent d'un diplôme du supérieur, →

